

Élections municipales
et communautaires
15 et 22 mars 2026

2020
> 2026

10

QUESTIONS À

Bruno Gallier



Le mandat 2020-2026 a été, sans aucun doute, l'un des plus difficiles et des plus exigeants. Il s'est déroulé dans un contexte marqué par une succession de crises auxquelles il a fallu s'adapter : la crise sanitaire, une cyberattaque, le retour de l'inflation et la forte hausse des coûts de l'énergie, la baisse importante des dotations de l'État, ainsi que le recul de celui-ci sur certaines missions régaliennes essentielles comme la sécurité ou la justice. Autant de contraintes qui ont mis les collectivités locales sous forte tension et découragé de nombreux élus.

À Brunoy, nous avons fait le choix de la responsabilité. Nous avons résisté, maintenu la cohésion de l'équipe municipale et poursuivi nos engagements en faisant preuve de réactivité, de pragmatisme et de capacité d'adaptation. Notre priorité est restée constante : agir pour le bien-être des habitants et être utiles à notre ville.

Au terme de ce mandat, je suis convaincu que, malgré les difficultés, nous avons su tenir le cap et répondre aux attentes des Brunoyens. C'est pourquoi j'ai souhaité revenir vers vous en répondant aux questions qui m'ont été fréquemment posées pendant ces 6 années.

Fidèlement
A vous et à Brunoy, évidemment !
Bruno Gallier



www.brunoy-evidemment.fr
contact@brunoy-evidemment.fr
Permanence électorale 9 rue Philisbourg 91800 Brunoy

BRUNOY
évidemment

1

Depuis près de 20 ans, vous avez la responsabilité des finances de notre commune. À l'heure où beaucoup d'élus locaux s'inquiètent de la situation financière de leur collectivité, qu'en est-il de Brunoy ?

Effectivement depuis 2008, j'ai la responsabilité du pilotage financier de la ville et ce n'est pas une mince affaire à l'heure où toutes les communes connaissent des difficultés nouvelles : baisse des dotations et des aides à l'investissement, prise en charge de responsabilités nouvelles sans compensation financière...

Cette responsabilité, je l'ai toujours acceptée avec enthousiasme et surtout avec un grand sérieux en ayant à cœur de **limiter le recours à la fiscalité et de contenir l'évolution de l'endettement** dédié au financement des investissements de façon à ce que son remboursement **n'oblige pas à augmenter les impôts**.

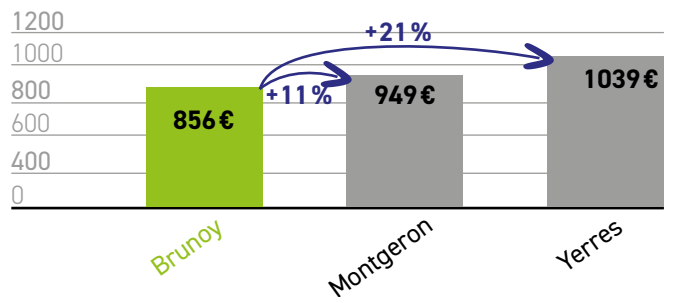
À fin 2025, la situation des finances de la ville est conforme aux deux objectifs précités : **les impôts restent inférieurs à**

celles des villes qui nous entourent et l'évolution de la dette est totalement maîtrisée alors même que la ville a investi de façon significative sur la voirie et les écoles.

Bon à savoir et surtout à retenir : tout ceci n'a été possible qu'au prix d'importants efforts de gestion dans le pilotage de la collectivité !

Alors pour l'avenir, gare aux sorties de route et à l'amateurisme dans ce domaine car les dérapages sont toujours payés cash par les habitants sous forme d'impôts supplémentaires !

Recette de taxe foncière 2024 par habitants - Source : Ministère des Finances



2

Notre pays fait face à une pénurie de médecins généralistes. Quelles mesures ont été prises à Brunoy ?

L'accès aux soins est une préoccupation majeure et, là encore, **nous avons choisi d'agir concrètement sans subir**. Tout au long du mandat, la municipalité a pris des initiatives efficaces pour renforcer l'offre médicale à Brunoy.

Nous avons accompagné de **nombreux nouveaux praticiens** lors de leur installation sur la ville, notamment des spécialistes : ophtalmologues, gynécologue, cardiologue, pédiatre, sage-femme échographistes ...

Après l'ouverture et le renforcement du plateau médical Talma, nous avons soutenu la **création du cabinet médical de la Clinique des Jardins de Brunoy**, récemment ouvert. En 2024, **un cabinet médical de garde** ouvert le soir et le week-end a également été mis en place.

Enfin, pour inscrire cette action dans la durée, **une Maison de Santé ouvrira prochainement** sur le site de l'ancienne Trésorerie, avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé afin d'y **accueillir de nouveaux médecins généralistes**. Notre action renforcera durablement l'attractivité médicale de Brunoy et améliorera l'accès aux soins pour tous les habitants.



3

La sécurité est une préoccupation majeure. Quelle est la situation dans notre commune ?

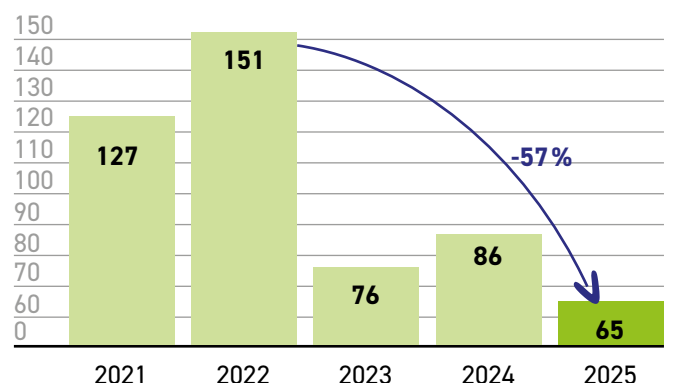
La sécurité est une attente forte et légitime. Dès 2020, des mesures concrètes ont été mises en œuvre :

- > doublement des effectifs armés de la police municipale,
- > création d'une brigade de nuit active jusqu'à 1 h du matin,
- > soutien financier à l'installation d'alarmes pour les habitants,
- > déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection.

Grâce à cette politique volontariste, **Brunoy figure aujourd'hui parmi les communes les plus sûres** du département et de la région Île-de-France. Pour autant, la vigilance reste de mise.

Il n'est pas question de relâcher l'effort : des moyens complémentaires seront déployés dans les prochaines années, notamment en vidéoprotection, afin de renforcer durablement la sécurité et la tranquillité des Brunoyens.

Nombre de cambriolages par an - Source : Ministère de l'intérieur



4 La proximité est au cœur de votre action municipale. Qu'avez-vous mis en place pour renforcer ce lien si important avec les habitants ?

Notre responsabilité d'élu est d'écouter, d'expliquer nos choix et d'apporter des réponses claires et honnêtes.

Tout au long du mandat, nous avons veillé à **renforcer les outils de dialogue** avec les habitants :

- > réunions de quartier semestrielles,
- > désignation d'élus référents par quartier pour une plus grande proximité,
- > nouvelles instances de concertation comme le conseil des sages, le conseil consultatif de l'urbanisme ou encore le conseil consultatif de la santé...

Nous avons également multiplié les échanges sur le terrain et assurer une veille attentive sur les réseaux sociaux pour rester au plus près des préoccupations des habitants.

Enfin, nous avons fortement **amélioré le traitement des sollicitations écrites** : aujourd'hui, 92 % des demandes reçoivent une réponse en moins de quinze jours. Cette exigence d'écoute est le témoignage de notre volonté à renforcer le lien avec les habitants.



+ 8 000
sollicitations annuelles

92 %
de taux de réponse dans les 15 jours

+ 500
rencontres sur le terrain

5 La propreté et la voirie figurent parmi les attentes les plus fréquemment exprimées par les habitants. Comment y avez-vous répondu ?

Ce sont des sujets du quotidien très visibles qui invitent à une attention constante de notre part. Depuis que je suis maire, j'ai fait de **l'amélioration de la voirie communale une priorité**. En 10 ans, nous avons refait 40 km de rue.

Le travail réalisé est significatif et il sera poursuivi dans les années à venir afin de répondre pleinement aux attentes.

40 km
de rues refaites

**Réhabilitation
des aires de jeux
de la rue de Verdun, de la place Saint Médard,
de l'île de Brunoy et de Reigate & Banstead**

**Doublement
des effectifs
de propreté urbaine**



En matière de propreté et de qualité des espaces publics, l'engagement de la ville est également réel et les résultats obtenus sont aujourd'hui bien visibles. Pour y parvenir, **les effectifs communaux dédiés à la propreté ont été doublés** et chaque année, ces équipes ramassent près de 16 tonnes de débris divers sur la commune.

Cette politique sera renforcée, notamment par des actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne, mais aussi par une verbalisation plus systématique des incivilités les plus récurrentes. C'est à cette condition que nous pourrions durablement améliorer le cadre de vie à Brunoy.

6

Beaucoup de personnes considèrent que Brunoy a gagné en dynamisme et que la commune est devenue une référence en matière d'animation et de présence des services publics. Est-ce une fierté pour votre équipe ?

Nous sommes particulièrement fier de cette effervescence. Elle reflète l'image d'une **ville vivante, humaine et accueillante** : mettre l'humain au cœur de notre action a toujours été une priorité, et Brunoy dispose déjà, dans ce domaine, d'une réelle longueur d'avance.

Brunoy a ainsi été désignée en 2023 ville la plus musicale de France et de nombreux événements fédérateurs rencontrent un succès croissant : les terrasses éphémères, les folies de Brunoy, les festivals d'orgue, de jazz et de rock, la fête de la musique... Ces rendez-vous attirent un public toujours plus nombreux et témoignent



du plaisir des Brunoyens à se retrouver, à partager des moments simples, conviviaux et chaleureux.

Cette dynamique se retrouve aussi dans la présence sur notre commune de nombreux services publics de proximité : Agence Postale Communale, Agence France Services, accueil unique à la mairie, des espaces de proximité où les habitants sont reçus, écoutés et accompagnés par des agents disponibles et engagés. Une approche humaine et concrète, à l'inverse des services nationaux de plus en plus dématérialisés et impersonnels.

7

En 7 ans, Brunoy est devenue un modèle en matière de revitalisation de son tissu commercial et économique. Comment avez-vous procédé ?

Le dynamisme d'une commune ne se décrète pas, il se construit chaque jour par des choix courageux. En soutenant le commerce de proximité, notamment avec la campagne «À Brunoy, ça commerce avec moi !», et en accueillant les entreprises au cœur de notre ville, nous avons recréé un cercle vertueux : **plus d'activité, plus de services et une ville plus vivante pour tous.**

Grâce au droit de préemption, **nous avons barré la route aux commerces dits «déqualifiant»** pour privilégier les commerces réellement utiles à la ville. L'arrivée de nouvelles boutiques, d'artisans et le soutien à notre librairie de centre-ville ont recréé une atmosphère commerciale de valeur. Enfin, le Marché du Donjon a bénéficié de travaux de rénovation majeurs pour offrir un écrin moderne et attractif, tant pour les commerçants que

pour les clients. Nous avons également repensé le stationnement des parkings Lachambaudie et du théâtre avec près de **900 places au total pour favoriser l'accès aux commerces.**

L'étape suivante sera l'installation prochaine de la pépinière d'entreprises de l'agglomération dans les anciens locaux de France Travail. Une preuve de plus que Brunoy est devenue une place économique centrale au sein de notre agglomération.



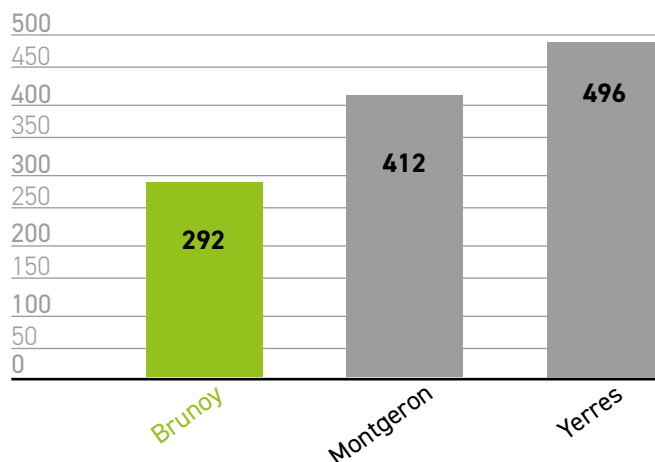
8

Vous affirmez souvent vouloir préserver Brunoy d'un développement anarchique qui en dégraderait le cachet. Comment menez-vous ce combat ?

Nous défendons pour Brunoy un développement urbain raisonné et respectueux de son cachet. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes armés d'un **Plan Local d'Urbanisme volontairement protecteur**, notamment pour les secteurs pavillonnaires de la ville. Ce PLU a d'ailleurs été contesté par le Préfet qui le percevait comme un frein à l'urbanisation imposée par l'Etat.

Sur le sujet, les chiffres parlent d'eux-mêmes : **Brunoy est l'une des communes** de l'agglomération Val d'Yerres-Val de Seine qui a **le moins construit pendant ce mandat**, attestant de notre volonté à préserver notre si belle ville.

Nombre de logements construits entre 2016 et 2023
Source : Plan Local de l'Habitat



9

Les préoccupations environnementales sont aujourd'hui de plus en plus partagées par les habitants ? Comment les avez-vous prises en compte ?

Nous avons mené, **une politique volontariste pour réduire la consommation énergétique** dans nos bâtiments publics et nos écoles. Au global, ces rénovations nous ont permis d'atteindre **une baisse de 40%** de la consommation d'énergie tout en améliorant le confort des élèves et des agents. Même résultat sur l'éclairage public où l'installation progressive des LED permet **une baisse de 60%** de notre consommation énergétique.

Nous avons également agi pour préserver notre environnement et favoriser la biodiversité. Ainsi, depuis 2020, ce sont **plus 1200 arbres et arbustes** qui ont été plantés. Dans le même temps, nous avons œuvré pour protéger, entretenir et pérenniser notre patrimoine arboré avec l'instauration d'une **charte de l'arbre de Brunoy** et la mise en place d'une aide à la plantation d'arbres pour les habitants.



Ces actions ont été récompensées par l'obtention de la 2^e fleur au Concours des villes et villages fleuris avec le prix spécial « Biodiversité et transition socio-écologique » ainsi que par le **1^{er} prix au Trophée Fleur Verte du département de l'Essonne**.

Enfin nous avons orienté notre restauration scolaire vers **plus de bio et plus de circuits courts** tout en œuvrant à lutter contre le gaspillage alimentaire.



10

Quelles seront les grandes orientations de votre projet municipal ?

Ces grandes orientations reposeront sur une conviction simple et constante : **être avant tout utiles aux habitants, leur simplifier la vie et rester à leur écoute** à travers un dialogue permanent, respectueux et constructif.

Ce projet municipal s'inscrit dans une vision à la fois réaliste et ambitieuse : **une ville à taille humaine, attentive** à ses habitants, **protectrice** de son environnement et résolument **tournée vers l'avenir**.

Notre projet s'attachera à répondre aux préoccupations premières des habitants en matière de santé, de sécurité et de préservation de notre cadre de vie. C'est pourquoi, nous irons à votre rencontre dans les quartiers pour enrichir ensemble ce projet.



ET SI ON EN PARLAIT ENSEMBLE ?

Place des services publics des Hautes Mardelles
Vendredi 6 février 16h-18h

Esplanade de la piscine de Brunoy
Samedi 7 février 10h-12h

Place des Fêtes
Samedi 7 février 14h-16h

Place Saint Médard
Mardi 10 février 16h30-18h30

Esplanade de l'église Saint Pierre Rue de Montgeron
Jeudi 12 février 16h-18h

Rue de Verdun
Vendredi 13 février 16h30-18h30

**Avenue du Maréchal Davout, proche du Centre
d'Information et d'Orientation**
Samedi 14 février 10h-12h

Croisement rue des Vallées et rue du Lavoir
Vendredi 20 février 10h-12h

Place des Grès
Samedi 21 février 10h-12h

Venez à notre rencontre à la permanence électorale !
9 rue Philisbourg 91800 Brunoy



..... Participez à la campagne !

À compléter et à retourner à : Filomena Martella, mandataire financier de Bruno Gallier - 8, rue du Réveillon - 91800 BRUNOY

Nom

Prénom

Adresse postale

.....

Téléphone

Email

- Je souhaite participer aux actions de terrain (tractage, distribution, porte-à-porte...)
- Je souhaite recevoir des informations de Bruno Gallier pour les élections municipales de 2026
- J'apporte mon soutien financier et joins un chèque de euros libellé à l'ordre de Filomena Martella, mandataire financier de Bruno Gallier.

* Le reçu qui vous sera envoyé vous permettra de déduire cette somme de vos impôts sur le revenu pour 66 % de son montant. Ainsi si vous faites un don de 100 euros, vous en déduirez 66 euros et votre dépense réelle ne sera que de 34 euros. Les dons consentis par une personne physique ne peuvent excéder 4 600 euros. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat doit être versé par chèque. Le montant global des dons en espèce faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées (art L.52-11 du Code électoral)

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant à l'adresse électronique suivante : contact@brunoy-evidemment.fr

BRUNOY
evidemment